

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2018

AVENIR DE LA SANTÉ - (N° 1229)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 14

présenté par
M. Grelier

ARTICLE 27

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« par décret ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.